

# Conditions générales d'inscription

## ► Inscription et modalités de règlement ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Pour le TOEIC®, les suppléments Dossiers et l'Option Passerelle : règlement complet par chèque à l'inscription. Pour les préparations avec cycle continu et un stage intensif, règlement complet à l'inscription ou possibilité de règlement échelonné sans frais (voir brochure).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), IPESUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.

3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.** Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▼

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription  Fait à  Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

**ipesup**

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

# Admissions parallèles

NOM  PRÉNOM

Adresse

Code postal  Ville

Tél. fixe  Tél. mobile

e-mail  @

Études actuelles

Établissement

LV1  LV2

## ► Principaux concours présentés ▼

- |                                       |                                     |                                     |                                     |                                   |
|---------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Passerelle 1 | <input type="checkbox"/> Tremplin 1 | <input type="checkbox"/> EDHEC AST1 | <input type="checkbox"/> SKEMA AST1 | <input type="checkbox"/> TBS L3   |
| <input type="checkbox"/> Passerelle 2 | <input type="checkbox"/> Tremplin 2 | <input type="checkbox"/> EDHEC AST2 | <input type="checkbox"/> SKEMA AST2 | <input type="checkbox"/> TBS M1   |
| <input type="checkbox"/> HEC CAD      | <input type="checkbox"/> ESSEC AST  | <input type="checkbox"/> ESCP CAD   | <input type="checkbox"/> EML AST    | <input type="checkbox"/> Audencia |

## ► Préparation et sessions choisies ▼

- |   |         |
|---|---------|
| <input type="checkbox"/> Préparation complète avec cycle continu                                  | 2.700 € |
| <input type="checkbox"/> Préparation complète avec stage intensif                                 | 1.700 € |
| <input type="checkbox"/> Supplément dossier HEC-ESSEC-ESCP-EML-EDHEC2-SKEMA1&2                    | +290 €  |
| <input type="checkbox"/> Supplément oraux HEC (Entretien d'admission en Anglais)                  | +360 €  |
| <input type="checkbox"/> Supplément option (Passerelle uniquement, préciser) <input type="text"/> | +295 €  |
| <input type="checkbox"/> Préparation EDHEC AST 1 complémentaire*                                  | 1.300 € |

(\* Candidats au seul concours EDHEC AST 1, voir les 2-3-4-5 janvier 2018. Fiche d'inscription spécifique sur ipesup.fr

### ● Session choisie pour la préparation des écrits

- Cycle continu "annuel" (octobre 2017-février 2018)  
 Cycle continu "semi-annuel" (26-31 déc. 2017 + jan.-mars 2018)

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> S1 - 21-28 oct. | <input type="checkbox"/> S3 - 10-17 fév. | <input type="checkbox"/> S5 - 24 fév.-3 mars | <input type="checkbox"/> S7 - 3 week-ends |
| <input type="checkbox"/> S2 - 26-31 déc. | <input type="checkbox"/> S4 - 17-24 fév. | <input type="checkbox"/> S6 - 3-10 mars      |   |

### ● Session choisie pour la préparation des oraux

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 26-27-28-29 avr. | <input type="checkbox"/> 10-11-12-13 mai | <input type="checkbox"/> 24-25-26-27 mai |
| <input type="checkbox"/> 3-4-5-6 mai      | <input type="checkbox"/> 17-18-19-20 mai |  |

### ► Option TOEIC® ▼

- |   |       |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Préparation annuelle (octobre 2017-février 2018) | 820 € |
| <input type="checkbox"/> Stage intensif (2-3-4-5 janvier 2018)            | 490 € |

Date et signature obligatoires ci-contre

**ipesup**

# Conditions générales d'inscription

Sera retourné visé par le secrétariat

## ► Inscription et modalités de règlement ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Pour le TOEIC®, les suppléments Dossiers et l'Option Passerelle : règlement complet par chèque à l'inscription. Pour les préparations avec cycle continu et un stage intensif, règlement complet à l'inscription ou possibilité de règlement échelonné sans frais (voir brochure).

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), IPESUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propiété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa IPESUP

Affranchir  
au tarif lettre  
en vigueur

Melle - M.

## Cadre réservé au secrétariat

Paris, le  Mademoiselle, Monsieur,  
nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Admissions parallèles" 2018 et vous en remercions.

### ● Principaux concours présentés

- |                                       |                                     |                                      |                                      |                                   |
|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Passerelle 1 | <input type="checkbox"/> Tremplin 1 | <input type="checkbox"/> EDHEC AST 1 | <input type="checkbox"/> SKEMA AST 1 | <input type="checkbox"/> TBS L3   |
| <input type="checkbox"/> Passerelle 2 | <input type="checkbox"/> Tremplin 2 | <input type="checkbox"/> EDHEC AST 2 | <input type="checkbox"/> SKEMA AST 2 | <input type="checkbox"/> TBS M 1  |
| <input type="checkbox"/> HEC CAD      | <input type="checkbox"/> ESSEC AST  | <input type="checkbox"/> ESCP CAD    | <input type="checkbox"/> EML AST     | <input type="checkbox"/> Audencia |

### ● Préparation

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Préparation avec cycle continu  | <input type="checkbox"/> Supplément dossier           |
| <input type="checkbox"/> Préparation avec stage intensif | <input type="checkbox"/> Supplément oral HEC          |
| <input type="checkbox"/> Préparation EDHEC AST 1         | <input type="checkbox"/> Supplément option Passerelle |

### ● Session choisie pour la préparation des écrits

- |   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cycle continu "annuel" | <input type="checkbox"/> Cycle continu "semi-annuel" |  |   |
| <input type="checkbox"/> S1 - 21-28 oct.        | <input type="checkbox"/> S3 - 10-17 fév.             | <input type="checkbox"/> S5 - 24 fév.-3 mars | <input type="checkbox"/> S7 - 3 week-ends |
| <input type="checkbox"/> S2 - 26-31 déc.        | <input type="checkbox"/> S4 - 17-24 fév.             | <input type="checkbox"/> S6 - 3-10 mars      |   |

### ● Session choisie pour la préparation des oraux

- |   |                                      |  |  |  |
|---|--------------------------------------|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 26-27-28-29 avr. | <input type="checkbox"/> 3-4-5-6 mai | <input type="checkbox"/> 10-11-12-13 mai | <input type="checkbox"/> 17-18-19-20 mai | <input type="checkbox"/> 24-25-26-27 mai |
|---|--------------------------------------|--|--|--|

- Option TOEIC® :  Préparation annuelle  Stage intensif (2-3-4-5 jan.)

Votre dossier est  complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions